



AVIS PUBLIC DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES

AVIS PUBLIC EST par la présente donnée que le Conseil municipal de la Municipalité des Cèdres, à sa séance ordinaire du 9 juin 2020, à 19h30, statuera à huis clos sur cette demande de dérogations mineures au règlement de zonage numéro 395-2016 et ses amendements :

Emplacement : 616, rue Sauvé (lot 5 548 426)

Implantation d'un garage détaché et une marge latérale sud-est

Nature et effet de la demande :

- 1) Permettre la construction d'un garage détaché en partie en cour latérale à une distance de 0,6 mètre de la ligne de lot alors que le règlement de zonage numéro 395-2016 et ses amendements prescrit une distance minimale de 2 mètres avec une ligne lot pour un garage détaché en cour latérale.
- 2) Permettre l'agrandissement du bâtiment principal en zone H-20 avec une marge latérale sud-est de 2,06 m alors que le règlement de zonage numéro 395-2016 et ses amendements prescrit une marge latérale minimale de 4,5 mètres dans cette zone.

En vertu de l'arrêté ministériel 2020-033 du 7 mai 2020, le Conseil municipal a décidé, par résolution adoptée, de remplacer la procédure habituelle par une consultation écrite. Pour ce faire, vous êtes invités à vous faire entendre par écrit à l'égard de cette demande, en nous acheminant vos commentaires et questions **au plus tard le 4 juin 2020** par courriel à cprimeau@ville.lescedres.qc.ca ou par la poste au 1060, chemin du Fleuve, Les Cèdres, Québec, J7T 1A1.

Toutes vos question et commentaires seront entendus par le Conseil lors de ladite séance.

DONNÉ à Les Cèdres, ce 21^e jour de mai 2020.

Jimmy Poulin, OMA, urbaniste
Secrétaire trésorier



Certificat de publication

Je, Jimmy Poulin, secrétaire trésorier de la Municipalité des Cèdres, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant la demande de dérogations mineures pour l'implantation d'un garage détaché en cours avant et la marge latérale sud-est au 616, rue Sauvé pour le lot 5 548 426 aux deux endroits désignés par le Conseil en date du 21 mai 2020.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 21^e jour du mois de mai 2020.

Jimmy Poulin, OMA, urbaniste
Secrétaire trésorier